

MODALITES DE PAIEMENT

Nous demandons de ne pas dépasser les échéances suivantes :

- 240 € pour la validation de l'inscription avant le 08 octobre à titre d'arrhes
- 265 € avant le 10 novembre
- 265 € avant le 10 décembre
- 265 € avant le 10 janvier
- le solde (sur base du décompte reçu fin janvier) avant le 10 février

par versement ou virement au compte n° **034-0198005-90** de la cagnotte du voyage d'Italie, Nivelles. Ne pas oublier d'indiquer le nom et la classe de l'élève sur les bulletins de virement. Nous insistons sur le respect des échéances. Vous pouvez bien entendu payer plus rapidement que ne l'indique l'échéancier.

Ne disposant pas d'une assurance, en cas d'annulation, les sommes suivantes resteront dues :

Annulation avant les vacances de Noël	350 €
Annulation entre le 24/12 et le 28/02	600 €
Annulation entre le 01/03 et le 15/03	850 €
Annulation après le 15/03	l'intégralité

NOTE IMPORTANTE

Les élèves qui ont participé régulièrement à l'épargne Italie depuis la 3^{ème} année sont dispensés partiellement des premiers paiements (à concurrence des montants épargnés). Un état des comptes (intérêts compris) sera établi fin janvier.

Ceux qui ont cotisé et décident de ne pas participer au voyage seront remboursés sur base d'une demande écrite à adresser à Monsieur PASLEAU (ppasleau@gmail.com), en précisant le numéro de compte à créditer.

VOIR VERSO

1 Voyage Italie – Echancier sous forme de liste de vérification 🕒



- ☐ 01 octobre **Pour tous les élèves** : remettre dans le casier de M Pasleau la feuille bleue « *Formule d'inscription et d'engagements* » complétée et signée.
- ☐ 08 octobre **Pour les élèves n'ayant pas participé à l'épargne** : effectuer un virement de 240 € sur le compte n° 034-0198005-90 et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant. Ce virement valide l'inscription pour le voyage.
- ☐ 10 novembre **Pour les élèves n'ayant pas participé à l'épargne** : effectuer un virement de 265 € sur le compte n° 034-0198005-90 et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant.
- ☐ 10 décembre **Pour les élèves n'ayant pas participé à l'épargne** : effectuer un virement de 265 € sur le compte n° 034-0198005-90 et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant.
- ☐ 10 janvier **Pour les élèves n'ayant pas participé à l'épargne** : effectuer un virement de 265 € sur le compte n° 034-0198005-90 et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant.
- ☐ 10 février **Pour tous les élèves** : effectuer un virement correspondant au solde du voyage (sur base du décompte reçu fin janvier) sur le compte n° 034-0198005-90 et noter en communication le nom et le prénom de l'étudiant. Pour les élèves ayant participé à l'épargne : faites attention ! Ce numéro de compte n'est pas le même que celui sur lequel l'épargne a été réalisée.
- ☐ 16 février **Pour tous les élèves** : remettre la « *fiche de santé* » (document vert) complétée dans le casier de M Pasleau (sous enveloppe). Pour des raisons évidentes de sécurité, merci de compléter le document dans son intégralité et avec attention.
- ☐ 14 mars **Pour tous les élèves** : remettre à M Lengelé le document jaune « *Autorisation parentale* » complété, signé et authentifié par la commune.